



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires
et de la mer**

SATT
Service aménagement des territoires et transitions
Pôle urbanisme et contractualisation

Rennes, le **19 JUIL. 2024**

Affaire suivie par : Clément BÉBIN
Tél. : 02 90 02 33 29
Courriel : clement.bebin@ille-et-vilaine.gouv.fr
ddtm-planification@ille-et-vilaine.gouv.fr
N. réf. : 20240709_LET_SATT-n550a_La_Bouexière_prefet-rb_Avis_MS4_PLU_

Monsieur le président,

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'urbanisme, vous m'avez adressé pour avis, le 14 juin 2024, le projet de modification simplifiée n°4 du PLU de La Bouëxière.

Le présent projet consiste à identifier au règlement graphique 5 bâtiments pouvant changer de destination.

La modification simplifiée n°4 de ce PLU n'appelle pas de remarques de ma part, j'émet donc un **avis favorable**.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Stéphane PIQUET
Président de Liffré-Cormier Communauté
8, Le Carfour
35340 LA BOUEXIERE

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire général adjoint


Arnaud SORGE

Copie à : DDTM35 SATT
Délégation territoriale de Rennes-Brocélande
PRÉFECTURE DCTC BUREAU DE L'URBANISME
M. LE MAIRE DE LA BOUEXIERE